



Commission
européenne



Une Europe, une monnaie

Sommaire

Qu'est-ce qu'une union économique et monétaire?.....	1
1957 > 1999	
Vers l'Union économique et monétaire.....	2
1999 > 2002	
L'euro est lancé.....	8
L'euro aujourd'hui	
Gérer l'Union économique et monétaire.....	9
Vers un élargissement de la zone euro.....	11
État des lieux.....	13
L'euro en chiffres.....	17
L'euro en images.....	18
Glossaire.....	20



Qu'est-ce qu'une union économique et monétaire?

On parle d'une union économique et monétaire lorsqu'un groupe de pays intègre leurs économies à des degrés divers afin d'obtenir des avantages liés à la taille, tels qu'une plus grande efficacité interne et une plus grande résistance aux chocs extérieurs.

Les étapes de l'intégration économique

Le processus d'intégration économique peut être scindé en six étapes.

1. Une zone économique préférentielle (avec des tarifs douaniers réduits entre certains pays)
2. Une zone de libre-échange (sans droits de douane internes entre les pays participants sur une partie ou l'ensemble des marchandises)
3. Une union douanière (avec des tarifs douaniers externes communs vis-à-vis des pays tiers et une politique commerciale commune)
4. Un marché commun (avec des règles communes sur les produits et une libre circulation des marchandises, des capitaux, de la main-d'œuvre et des services)
5. Une union économique et monétaire (un marché unique avec une monnaie unique et une politique monétaire commune)
6. Une intégration économique complète (tout ce qui précède, plus une harmonisation de la politique budgétaire et d'autres politiques économiques)

L'intégration économique et l'Union économique et monétaire de l'Europe

Le degré d'intégration économique dans l'Union européenne (UE) est variable. Tous les pays de l'UE font partie de ce qu'on appelle l'UEM et forment un marché commun, appelé le **marché unique**. Ils coordonnent l'élaboration de leurs politiques économiques afin d'atteindre les objectifs de l'UEM. Certains États membres ont franchi une étape supplémentaire en remplaçant leur monnaie nationale par la monnaie unique, l'euro.

Ces pays forment la zone euro et partagent, en plus de la monnaie unique, une **politique monétaire** commune conduite par la **Banque centrale européenne (BCE)**. Les pays de l'UE qui ne font pas partie de la zone euro conservent quant à eux leur monnaie et mènent leur propre politique monétaire. Les traités de l'UE prévoient l'obligation, pour les pays qui souhaitent rejoindre l'Union, d'adopter l'euro comme monnaie unique. Ainsi, le degré d'intégration économique au sein de l'UEM correspond actuellement pour partie à l'étape 4 et pour partie à l'étape 5 de la liste figurant plus haut. Pour que l'intégration économique soit complète, il faudrait que tous les pays de l'UE rejoignent la zone euro et harmonisent leurs politiques budgétaires, y compris leur fiscalité, ainsi que leurs autres politiques économiques. De nouvelles **règles de gouvernance économique de l'UE** sont entrées en vigueur en décembre 2011 afin d'accroître encore l'intégration économique. Ces règles ont renforcé la surveillance et la coordination des politiques budgétaires et économiques de tous les pays de l'UE. D'autres accords conclus entre un grand nombre de pays de l'UE étayaient et complétaient ce cadre. En novembre 2022, la Commission a fourni des orientations sur de nouvelles modifications éventuelles du cadre de gouvernance économique.

Les leçons du passé

L'intégration économique d'États indépendants n'est pas un phénomène nouveau. L'Union monétaire latine, comprenant la Belgique, la Grèce, la France, l'Italie et la Suisse, a existé de 1865 à 1927. L'Union monétaire scandinave a uni le Danemark, la Suède et la Norvège de 1873 à 1924. Le Zollverein allemand, peut-être l'un des exemples les plus achevés, a débuté en 1834 par une union douanière entre plusieurs principautés allemandes, pour aboutir à la création d'une banque centrale, la Reichsbank, et d'une monnaie unique, le Reichsmark, en 1875.

1957 > 1999

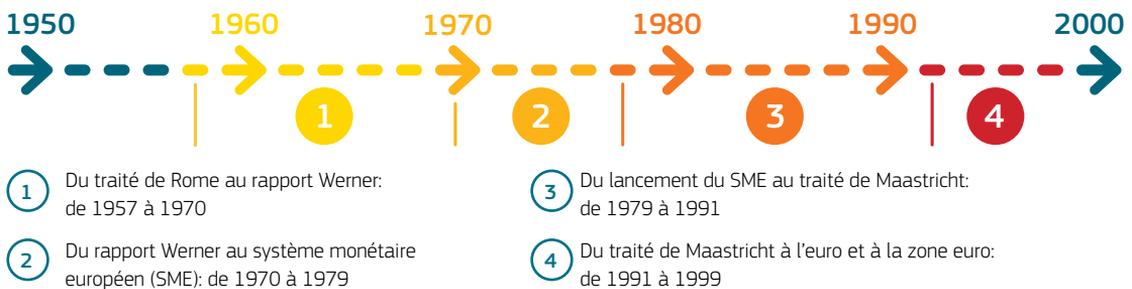
Vers l'Union économique et monétaire

Dès la fin des années 1960, nourrie par la perspective d'une stabilité monétaire et d'un environnement propice à la croissance et à l'emploi, l'ambition de construire l'UEM était un thème récurrent dans les débats sur l'Union européenne. Toutefois, divers obstacles politiques et économiques en ont barré la voie, jusqu'à la signature du **traité de Maastricht** (traité sur l'Union européenne ou traité UE) en 1992. À diverses reprises, la faiblesse de l'engagement politique, les divisions au sujet des priorités économiques, le manque de convergence économique

et l'évolution des marchés des changes internationaux ont contribué à freiner les progrès vers l'UEM.

Néanmoins, durant la deuxième moitié du XX^e siècle, les pays de l'UE se sont constamment efforcés d'intensifier la coopération économique en vue de renforcer leurs liens politiques et de protéger le marché commun.

La transition vers l'Union économique et monétaire actuelle peut être divisée en quatre phases



De 1957 à 1970

Du traité de Rome au rapport Werner

Peu de mentions de la monnaie dans le traité de Rome

L'ordre qui régissait les économies de marché d'après-guerre en Europe, en Amérique du Nord et au Japon se fondait sur le **système de Bretton Woods**, qui assurait la stabilité monétaire dans un cadre international où l'or et le dollar prévalaient comme étalons monétaires. Les auteurs du traité de Rome supposaient donc que la stabilité des taux de change resterait la norme et que la construction de l'Europe pouvait reposer simplement sur la mise en place d'une union douanière et d'un marché commun permettant la libre circulation des marchandises, des services, des personnes et des capitaux.

Fin des années 1960: l'heure des turbulences monétaires a sonné

Le système de Bretton Woods avait déjà commencé à montrer des signes de tension à la fin des années 1950. Vers 1968-1969, les turbulences du marché imposèrent une réévaluation du mark allemand et une dévaluation du franc français, présageant une nouvelle ère d'instabilité. Cette situation mettait en danger le système de prix de la politique agricole commune, principale réalisation de la Communauté européenne à cette époque.

Signature du traité de Rome
(25 mars 1957)



Pierre Werner

La Communauté se tourne vers l'UEM pour favoriser sa prospérité économique et son développement politique

Dans ce contexte troublé, alors que l'union douanière était en grande partie achevée, la Communauté entendait se fixer de nouveaux objectifs de développement politique pour la prochaine décennie. En 1969, le rapport Barre, qui prônait une plus grande coordination économique, a apporté un nouvel élan, et le sommet de La Haye, la même année, a consacré officiellement l'UEM comme un nouvel objectif.

Les dirigeants européens ont chargé un groupe de haut niveau présidé par le Premier ministre luxembourgeois de l'époque, Pierre Werner, de préparer un rapport sur les moyens permettant de mettre en oeuvre l'UEM avant 1980.

De 1970 à 1979

Du rapport Werner au système monétaire européen

Si les pays de l'UE étaient divisés quant à certaines des principales recommandations du rapport, ils ont marqué leur accord de principe en mars 1971 sur une approche en trois étapes de la réalisation de l'UEM. La première, qui visait à réduire les marges de fluctuation des taux de change, devait être lancée à titre expérimental, sans aucun engagement quant aux étapes suivantes.

Malheureusement, la stratégie de Werner partait du principe que les taux de change par rapport au dollar resteraient fixes. Quand les États-Unis ont décidé, en août 1971, de laisser flotter le dollar, une nouvelle onde d'instabilité est venue pousser le mark allemand à la hausse et ruiner les espoirs de maintenir une parité plus étroite entre les monnaies de la Communauté.

Le serpent dans le tunnel

En mars 1972, les pays de l'UE ont créé le mécanisme du «**serpent dans le tunnel**» afin de limiter les fluctuations de leurs monnaies (le serpent) à l'intérieur de marges étroites face au dollar (le tunnel). Déstabilisé par les crises pétrolières, les divergences de politiques et la faiblesse du dollar, le serpent a perdu, en l'espace de deux ans, la plupart de ses membres pour se réduire finalement à une zone mark allemand regroupant l'Allemagne, le Danemark et les pays du Benelux.

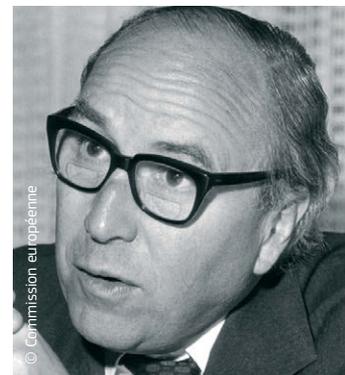
La «mort prématurée» du serpent n'a pas pour autant mis un terme aux efforts pour créer une zone de stabilité monétaire. Une nouvelle proposition en vue de réaliser l'UEM a été présentée, en

Le rapport Werner — L'UEM en trois étapes

En octobre 1970, le groupe Werner a remis son rapport final qui exposait un processus en trois étapes pour réaliser l'UEM sur une période de dix ans. L'objectif final serait la convertibilité irréversible des monnaies, la libéralisation totale des mouvements de capitaux et la fixation permanente des taux de change — voire l'adoption d'une monnaie unique. Pour y parvenir, le rapport préconisait un renforcement de la coordination des politiques économiques, avec des taux d'intérêt et une gestion des réserves décidés au niveau communautaire, et une harmonisation des politiques budgétaires nationales.



1977, par le président de la Commission européenne de l'époque, Roy Jenkins. Elle a été adoptée sous une forme plus limitée et lancée sous le nom de **Système monétaire européen (SME)** en mars 1979 avec la participation de toutes les monnaies des pays de l'UE à l'exception de la livre sterling.



Roy Jenkins
*Président de la
Commission européenne
de 1977 à 1981*

De 1979 à 1991 Du lancement du SME à Maastricht

La maîtrise de l'inflation devient une priorité

Le SME reposait sur le concept de taux de change stables mais ajustables, définis par rapport à l'unité monétaire européenne (ECU) nouvellement créée — un panier de monnaies dont la valeur correspondait à la moyenne pondérée des monnaies du SME. Au sein du SME, les fluctuations des cours étaient contrôlées par le **mécanisme de taux de change (MTC)** et maintenues dans une marge de $\pm 2,25\%$ par rapport aux taux pivots, à l'exception de la lire italienne, qui pouvait fluctuer de $\pm 6\%$.

Si l'objectif premier du SME était de réduire l'instabilité des taux de change, perçue comme préjudiciable aux échanges, aux investissements et à la croissance économique, un nouveau consensus entre les pays de la Communauté selon lequel la maîtrise et la réduction de l'inflation devaient devenir une priorité économique a indubitablement contribué à sa création. Le SME marquait un changement radical car les taux de change ne pouvaient plus être modifiés que par un accord mutuel des pays participants de l'UE et de la Commission, ce qui constituait un transfert sans précédent de l'autonomie monétaire.

Le SME — Une décennie de succès

Durant les premières années, de nombreux réalignements sont intervenus au sein du SME. Mais au moment des négociations sur le traité de Maastricht en 1990-1991, le système avait fait ses preuves. La volatilité, à court terme, des taux de change entre les monnaies européennes a été considérablement réduite grâce à la convergence des taux d'inflation, combinée à une gestion des taux d'intérêt ciblant les taux de change, à une approche commune des interventions sur le marché des changes et à un contrôle des capitaux.

Ce succès, tout comme la précieuse expérience acquise dans la gestion conjointe des taux de change par les banques centrales de la Communauté, formait une toile de fond encourageante pour les discussions sur l'UEM.



2,25%

La monnaie unique compléterait marché unique

Les arguments en faveur de l'UEM reposaient sur la nécessité de compléter le marché unique, ce programme adopté en 1985 en vue de supprimer tous les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux au sein de la Communauté. Il apparaissait clairement qu'il serait difficile de tirer pleinement parti du marché intérieur en raison des coûts de transaction relativement élevés engendrés par l'existence de plusieurs monnaies et par l'instabilité des taux de change.

En outre, de nombreux économistes et gouverneurs de banques centrales estimaient que l'autonomie monétaire nationale n'était pas compatible avec les objectifs communautaires de libre-échange, de libre circulation des capitaux et de taux de change fixes. Aux yeux de nombreux observateurs, cette opinion a plus tard été confirmée par la période d'instabilité qui a frappé le MTC en 1992-1993, causant le retrait de la lire italienne et de la livre sterling, et l'élargissement des marges de fluctuation à 15 %.



Jacques Delors
Président de la Commission
européenne de 1985 à 1995

Le rapport Delors prône la réalisation de l'UEM en trois étapes

En juin 1988, le **Conseil européen** réuni à Hanovre a créé le «Comité pour l'étude de l'Union économique et monétaire», présidé par Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, au sein duquel siégeaient les gouverneurs de toutes les banques centrales de la Communauté. Leur rapport, présenté en avril 1989, définissait l'objectif de l'UEM comme la libéralisation totale des mouvements de capitaux, l'intégration complète des marchés financiers, la convertibilité irréversible des monnaies, la fixation irrévocable des parités et le remplacement éventuel des monnaies nationales par une monnaie unique.

Selon le rapport, il serait possible d'y parvenir en trois étapes, allant d'une coordination économique et monétaire plus étroite à l'adoption d'une monnaie unique, avec une banque centrale européenne (BCE) indépendante et des règles concernant l'ampleur des déficits budgétaires nationaux et leur financement.



© Commission européenne



Les trois étapes sur la route de l'UEM

1990 ↓ — Phase 1
(1990–1994)

Réaliser complètement le marché intérieur et supprimer les restrictions à une intégration financière accrue.

— Phase 2
(1994–1999)

Créer l'Institut monétaire européen pour renforcer la coopération entre les **banques centrales** et préparer le **Système européen de banques centrales (SEBC)**. Planifier la transition vers l'euro. Définir la gouvernance future de la zone euro. Parvenir à une convergence économique entre les pays de l'UE.

2000 ↓ — Phase 3
(depuis 1999)

Fixer définitivement les taux de change et de transition à l'euro. La BCE et le SEBC sont chargés d'élaborer une politique monétaire indépendante. Mettre en œuvre des règles budgétaires contraignantes dans les pays de l'UE.

Vers une union politique, économique et monétaire: le traité de Maastricht



© Commission européenne

En route pour Maastricht

Suivant les recommandations du rapport Delors, le Conseil européen de Madrid de juin 1989 a décidé de franchir la première étape de l'UEM en juillet 1990. Ensuite, le Conseil européen de Strasbourg de 1989 a sollicité l'organisation d'une conférence intergouvernementale, afin de déterminer les révisions à apporter au traité pour passer à la deuxième et à la troisième étape de l'UEM.

La première étape consistait à compléter le marché intérieur, en commençant par la coordination des politiques économiques et en levant tous les obstacles à l'intégration financière. Pour les étapes suivantes, les gouverneurs de banques centrales ont réalisé d'importantes tâches préparatoires qui ont grandement facilité le travail de révision du traité.

Le traité sur l'Union européenne a été approuvé, en décembre 1991, par les chefs d'État ou de gouvernement lors du Conseil européen de Maastricht. L'Europe a ainsi décidé de se doter d'une monnaie unique forte et stable avant la fin du siècle.

Pour que l'UEM puisse offrir un cadre propice à la croissance et à l'emploi et pour ne pas créer de perturbations, il était nécessaire que les économies des États membres aient atteint un degré de convergence élevé avant l'introduction de la monnaie unique. Par conséquent, le traité sur l'Union européenne a fixé les «critères de convergence de Maastricht» que les pays de l'UE devaient respecter pour pouvoir adopter l'euro (tableau 1). En outre, les pays de l'UE devaient parvenir à la convergence des lois et règles nationales régissant les banques centrales nationales et les questions de politique monétaire.

Tableau 1. Les critères de convergence de Maastricht

Ce qui est mesuré	Comment cela est mesuré	Critères de convergence
Stabilité des prix	Taux d'inflation basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé	Pas plus de 1,5 point de pourcentage de plus que le taux des trois pays de l'UE enregistrant les meilleurs résultats
Finances publiques saines	Déficit public exprimé en % du PIB	Valeur de référence: inférieur ou égal à 3 %
Finances publiques soutenables	Dette publique exprimée en % du PIB	Valeur de référence: inférieure ou égale à 60 %
Convergence durable	Taux d'intérêt à long terme	Pas plus de 2 points de pourcentage de plus que le taux des trois pays de l'UE enregistrant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix
Stabilité des taux de change	Écart par rapport à un taux central	Participation au MTC pendant deux ans sans tensions graves

Les critères de convergence de Maastricht ont été conçus pour garantir que l'économie d'un pays de l'UE était suffisamment bien préparée pour pouvoir adopter la monnaie unique. Ils fournissaient une base de référence commune pour la stabilité, la solidité et la viabilité des finances publiques des pays candidats

à la zone euro. Le critère du taux de change devait montrer qu'un pays de l'UE était en mesure de gérer son économie sans avoir recours à la dévaluation de sa monnaie.

De 1991 à 1999 De Maastricht à l'euro et à la zone euro

Dès lors que l'objectif (l'UEM) et les conditions (les critères de Maastricht) étaient approuvés, l'UE pouvait aller de l'avant. La deuxième étape de l'UEM a débuté en juillet 1994 et a duré jusqu'à l'introduction de la monnaie unique en 1999. Durant cette phase, diverses activités préparatoires ont été entreprises.



Entre 1994 et 1998, les pays de l'UE ont accompli des progrès significatifs dans la convergence de leurs politiques économiques et ont pris des mesures pour rapprocher leurs positions budgétaires des critères de Maastricht.

1994 → L'Institut monétaire européen (IME) a été fondé à Francfort en 1994. Précurseur de la BCE, l'IME s'est attelé à la coordination de la politique monétaire menée par les banques centrales nationales — politique qui, selon le traité de Maastricht, se devait d'être indépendante —, tout en réglant les détails pratiques de l'introduction de la future monnaie unique.

1995 → En 1995, le Conseil européen de Madrid a approuvé le nom de la nouvelle monnaie — l'euro — et a établi le scénario du passage à la monnaie unique, qui débiterait le 1er janvier 1999.

1996 → En 1996, l'IME a présenté les modèles retenus pour les billets en euro. Les pièces ont suivi peu après: toutes comportaient une face européenne commune, choisie par le public, et une face nationale, dont le modèle était laissé à la discrétion de chaque État membre.

1997 → Le Conseil européen d'Amsterdam de 1997 a entériné les règles et les responsabilités du pacte de stabilité et de croissance (PSC), qui vise à garantir la discipline budgétaire au sein de l'UEM. La Commission européenne s'est vu confier la responsabilité de surveiller le respect du PSC.

1998 → En mai 1998, onze pays de l'UE respectaient les critères de convergence et ont donc constitué la première vague de pays à adopter l'euro comme monnaie unique. Le Danemark et le Royaume-Uni avaient choisi de ne pas participer à la troisième phase de l'UEM, tandis que la Grèce et la Suède ne satisfaisaient pas à tous les critères. La BCE et le Système européen de banques centrales (SEBC) ont été institués en 1998, en remplacement de l'IME. Le 1er janvier 1999, la troisième étape de l'UEM a commencé.



1999 > 2002

L'euro est lancé

Le 31 décembre 1998, les taux de conversion entre l'euro et les monnaies des pays participants de l'UE ont été irrévocablement fixés. Le 1er janvier 1999, l'euro a été adopté, et l'**Eurosystème**, composé de la BCE et des banques centrales nationales des pays de la zone euro, a assumé la responsabilité de la politique monétaire de la nouvelle zone euro. Il s'agissait du début d'une période de transition qui devait durer trois ans, pour s'achever avec l'introduction des pièces et des billets en euros et le retrait des signes monétaires nationaux. En 2000, le **Conseil** a décidé, sur proposition de la Commission et après consultation du **Parlement européen**, que la Grèce remplissait les conditions nécessaires pour l'adoption de la monnaie unique, et le pays a rejoint la zone euro le 1er janvier 2001.

Si l'euro a immédiatement remplacé les monnaies nationales, qui devenaient des subdivisions de l'euro, il n'existait au départ que sous forme de monnaie scripturale. Les pièces et les billets nationaux restaient en circulation pour les paiements quotidiens en liquide. Durant la période de transition, ce sont les milieux d'affaires et de la finance qui ont commencé à se servir de l'euro pour leurs opérations scripturales. Pour les marchés financiers, cette transition s'est opérée immédiatement — le terrain avait été bien préparé et les transactions se faisaient exclusivement en euros. Pour les administrations et les entreprises, la période de transition a été plus longue car elles ont procédé graduellement au passage à l'euro pour leur comptabilité, leurs tarifs et leurs paiements. Pour les citoyens, la partie la plus visible de la transition a été l'apparition du double affichage des prix dans les magasins, les stations d'essence, etc. Cette mesure s'inscrivait dans une vaste campagne de familiarisation du grand public à l'euro et à la future introduction des pièces et des billets.

Nouvelle année, nouvelle monnaie

Le 1^{er} janvier 2002 a eu lieu la plus grande opération de changement de monnaie de l'histoire. Il s'agissait d'un défi d'une ampleur sans précédent qui englobait le secteur bancaire, les transporteurs de fonds, les détaillants, le secteur des distributeurs automatiques et les citoyens. Dans un premier temps, près de 233 milliards d'euros en espèces avaient été fournis par les banques centrales aux banques (préalimentation) et par ces banques aux commerces (sous-préalimentation), afin d'éviter les goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement. Les pièces et les coupures en euros étaient donc largement disponibles dans tous les secteurs, dès les premiers jours de 2002. Le 3 janvier 2002, 96 % des distributeurs automatiques de la zone euro délivraient des billets en euros. Et une semaine après son introduction, plus de la moitié des transactions en espèces s'effectuaient déjà en euros.

Prix affichés en euros sur un distributeur automatique



Valeur totale des billets de banque en euros en circulation entre janvier 2002 et décembre 2022 (en milliards d'euros)



Source: BCE.

L'introduction de l'euro fiduciaire a pris deux mois. Les billets et pièces en monnaie nationale ont cessé d'avoir cours légal à la fin du mois de février 2002, voire plus tôt dans certains pays membres de la zone euro. À cette date, plus de six milliards de coupures et près de 30 milliards de pièces nationales avaient été retirées de la circulation et, pour plus de 300 millions de citoyens dans douze pays, l'euro était enfin arrivé.

L'euro aujourd'hui

Gérer l'Union économique et monétaire

Tout comme le marché unique, l'UEM n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un instrument au service des objectifs de l'Union européenne, en particulier d'une croissance économique durable et équilibrée et d'un taux d'emploi élevé. Dès le départ, le fonctionnement de l'UEM et ses institutions étaient destinés à favoriser ces objectifs à travers la gestion des volets monétaires et économiques de la zone euro. L'UE a tiré les leçons des lacunes mises en évidence par la crise économique et financière

et a renforcé l'UEM au moyen de règles plus strictes, d'un mécanisme supplémentaire destiné à surveiller les déséquilibres macroéconomiques et d'un examen des projets de budget des pays membres de la zone euro. D'autres accords conclus entre un grand nombre de pays de l'UE étayent et complètent ce cadre. En novembre 2022, la Commission a fourni des orientations sur de nouvelles modifications éventuelles du cadre de gouvernance économique.

Politique monétaire

La zone euro a une seule monnaie et une politique monétaire unique avec un organe de décision centralisé indépendant.

La BCE et les banques centrales des pays de l'UE constituent le Système européen de banques centrales (SEBC). Au sein du SEBC, la BCE et les banques centrales des pays de la zone euro forment l'Eurosystème. En ce qui concerne la zone euro, les décisions de politique monétaire ne peuvent être prises que par le conseil des gouverneurs de la BCE, qui réunit les gouverneurs des banques centrales nationales des pays de l'UE qui ont adopté l'euro et des membres du directoire de la BCE. Le conseil des gouverneurs de la BCE est l'organe de décision suprême de la banque.



Le Système européen de banques centrales et l'Eurosystème

L'objectif premier de la BCE est de maintenir la stabilité des prix à moyen terme dans la zone euro afin de garantir les conditions les plus propices à la croissance économique et à l'emploi. La stabilité des prix est assurée notamment par les efforts du SEBC pour contrôler les taux d'intérêt et influencer les évolutions économiques.

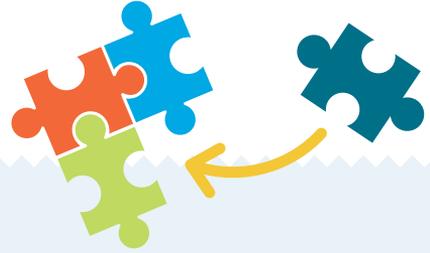
Statut au 1^{er} janvier 2023



Politique économique

La politique économique de la zone euro relève principalement de la compétence des pays de l'UE, bien que les traités de l'UE et les règles de gouvernance économique renforcée de l'UE les obligent à coordonner l'élaboration de leurs politiques économiques de manière à atteindre les objectifs de l'UE. Cette coordination est assurée par la Commission, l'Eurogroupe et le Conseil **ECOFIN**, qui rassemble les ministres de l'économie et des finances des pays de l'UE. Il existe un certain nombre de

structures et d'instruments qui contribuent à la coordination. Pour la plupart des questions de politique économique, le Parlement européen légifère avec le Conseil et contribue donc activement à la formulation des règles de l'UE.



L'Eurogroupe

Il s'agit d'une assemblée informelle qui réunit les ministres de l'économie et des finances des pays de l'UE faisant partie de la zone euro, et qui élit son président pour un mandat de deux ans et demi. La Commission et la BCE participent également aux réunions de l'**Eurogroupe**. L'Eurogroupe entend être un forum de discussion sur la coordination des politiques et d'autres questions en rapport avec la zone euro.

Le pacte de stabilité et de croissance

Le pacte de stabilité et de croissance met l'accent sur la surveillance des politiques budgétaires et des finances publiques des pays de l'UE et vise à promouvoir la coordination budgétaire au sein de l'UEM et à garantir des finances publiques saines. La Commission suit l'évolution du déficit public et de la dette des différents pays de l'UE, qui, en vertu des traités, doivent respectivement rester inférieurs à 3 % et à 60 % du PIB. Si ces valeurs de référence sont dépassées, le Conseil, agissant sur recommandation de la Commission, peut engager une procédure de déficit excessif à l'encontre du pays de l'UE concerné. La clause dérogatoire générale du PSC a été activée pour la première fois en mars 2020 afin que, pour pouvoir faire face à la pandémie de COVID-19, les États membres puissent déroger aux exigences budgétaires imposées en temps normal par le cadre budgétaire européen. En novembre 2022, la Commission a fourni des orientations sur d'éventuelles modifications du cadre de gouvernance économique de l'UE. L'objectif était de renforcer la soutenabilité de la dette et de favoriser une croissance durable et inclusive au moyen d'investissements et de réformes.

Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

L'UE a pris plusieurs mesures importantes ces dernières années pour approfondir l'UEM et la rendre plus équitable, afin qu'elle bénéficie à l'ensemble de ses membres et de ses citoyens. Des politiques visant à unifier et améliorer les marchés financiers ont été instaurées, tandis que la coordination des politiques budgétaires a été renforcée. Des efforts demeurent cependant nécessaires pour améliorer

encore la résilience économique et la convergence dans l'UE et pour renforcer la responsabilité démocratique.

Une vision pour l'avenir a été exposée dans le rapport des cinq présidents de juin 2015 et précisée dans plusieurs autres documents en 2017 et 2018. Des travaux sont en cours pour unifier les secteurs bancaires et les marchés des capitaux européens. L'objectif est de renforcer l'unité, l'efficacité et la responsabilité démocratique de l'UEM d'ici à 2025. En février 2021, la facilité pour la reprise et la résilience est entrée en vigueur. Elle vise à atténuer les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'UE d'ici à 2050 et à réaliser la transition numérique. La facilité pour la reprise et la résilience, pierre angulaire de NextGenerationEU, est un instrument temporaire de relance sans précédent de l'UE qui versera jusqu'à 723,8 milliards d'euros (aux prix courants de 2022) sous forme de subventions et de prêts aux États membres de l'UE.

Le Semestre européen

Ce cadre de l'UE pour la coordination et la surveillance des politiques économiques et sociales a été instauré en 2011. Il constitue aujourd'hui une structure bien établie permettant à l'UE et à tous ses pays de recenser et de relever les défis en matière de politique budgétaire, économique, sociale et de l'emploi selon un calendrier annuel commun. Il garantit que toutes les politiques nationales sont analysées et évaluées ensemble avant que les gouvernements n'établissent leurs projets de budget.

La procédure de déséquilibre macroéconomique

Ce cadre de l'UE pour la coordination et la surveillance des politiques économiques et sociales a été instauré en 2011. Il a pour objectif de détecter et de corriger les écarts importants de compétitivité et les déséquilibres macroéconomiques graves dans les pays de l'UE. Ces déséquilibres peuvent prendre la forme d'une détérioration des parts de marché à l'exportation d'un pays, d'un niveau d'endettement élevé du secteur privé, ou de dangereuses bulles de prix des actifs. Divers problèmes de ce type s'étaient accumulés au cours de la décennie qui a précédé la crise économique et financière. De tels déséquilibres sont susceptibles d'avoir des répercussions sur d'autres pays de l'UE si rien n'est fait pour les corriger. C'est pourquoi la Commission examine la situation des pays de l'UE sur la base d'un ensemble d'indicateurs macroéconomiques et d'autres données détaillées. Cela permet à la Commission et au Conseil d'adresser des recommandations aux pays concernés à un stade précoce, avant que les déséquilibres ne s'aggravent et ne représentent un danger. Dans les cas plus graves, des mesures de correction sont nécessaires. Celles-ci s'appuient sur des règles strictes dans le cadre d'une procédure concernant les déséquilibres excessifs. Les pays de la zone euro font non seulement l'objet d'une surveillance renforcée, mais peuvent également se voir infliger des sanctions.



© Commission européenne

Bâtiment Juste Lipse du Conseil à Bruxelles

Vers un élargissement de la zone euro

Les États membres qui ont adhéré à l'UE après l'introduction de l'euro font partie de l'UEM — ce qui signifie qu'ils coordonnent leurs politiques économiques avec celles des autres pays de l'UE et que leurs banques centrales font partie du SEBC. Toutefois, comme ils n'ont pas rejoint la zone euro immédiatement lors de leur adhésion, leur statut officiel jusqu'à ce qu'ils adoptent la monnaie unique est celui d'États membres bénéficiant d'une dérogation. Ce statut leur est octroyé par l'acte d'adhésion et oblige ces pays à devenir à terme membres à part entière de la zone euro. Les nouveaux États membres ne sont pas entrés dans la zone euro immédiatement lors de leur adhésion parce qu'ils ne respectaient pas les critères de convergence. Par conséquent, le traité d'adhésion leur laisse du temps pour réaliser les ajustements nécessaires pour parvenir à la convergence. Le premier des nouveaux États membres à rejoindre la zone euro a été la Slovénie en 2007, suivie par Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en 2009, l'Estonie en 2011, la Lettonie en 2014, la Lituanie en 2015 et la Croatie en 2023.

La nécessité d'une convergence

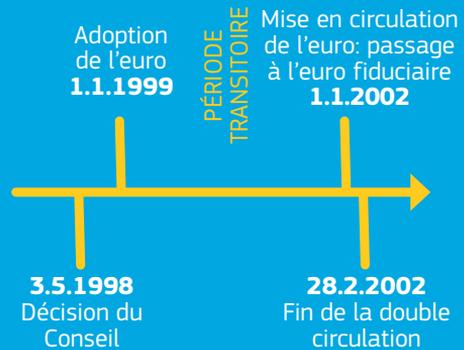
Les critères de convergence — les critères de Maastricht — correspondent aux objectifs économiques qu'un pays doit atteindre et aux changements institutionnels qu'il doit mettre en œuvre avant de pouvoir adopter la monnaie unique et entrer dans la zone euro. Les indicateurs macroéconomiques présentés dans le tableau 1 (page 6) servent à mesurer la convergence.

Scénarios pour l'adoption de l'euro

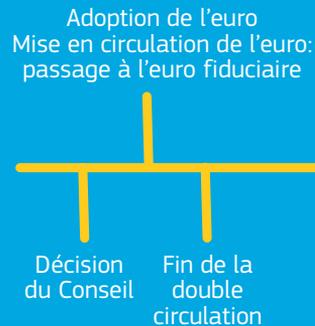
Si les pays qui veulent rejoindre la zone euro doivent satisfaire aux critères de convergence, le scénario d'introduction de la monnaie unique peut varier pour les derniers arrivants. Lorsque la zone euro a été créée, les pays de l'UE fondateurs disposaient d'une période de transition de trois ans entre l'adoption de l'euro en tant que monnaie scripturale pour les opérations autres qu'en espèces, en 1999, et l'introduction de l'euro fiduciaire, en 2002. Dans ce «scénario de Madrid», comme on l'appelle, une période de transition de trois ans a permis aux citoyens et aux entreprises de se préparer à la monnaie unique avant de l'avoir en poche. Durant cette période, ils ont continué à utiliser leur monnaie nationale pour les paiements en espèces. En revanche, le scénario appliqué depuis aux pays rejoignant la zone euro est celui du «big bang», en vertu duquel ces pays adoptent l'euro fiduciaire dès leur entrée dans la zone euro, tandis que leur monnaie nationale est rapidement retirée de la circulation.

Scénarios pour l'adoption de l'euro

1. Scénario de Madrid



2. Scénario du «Big bang»



La zone euro

-  Zone euro
-  État membre de l'UE bénéficiant d'une dérogation
-  États membres de l'UE qui n'ont pas encore adopté l'euro



État des lieux

Des institutions fortes pour une économie saine

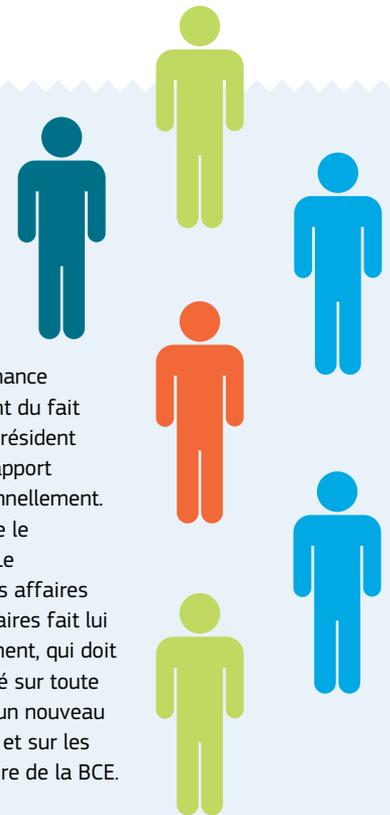
Malgré les lacunes mises en évidence par la crise économique et financière, le cadre institutionnel de gestion de l'UEM s'est révélé une réussite. Il illustre la ferme volonté des pays de la zone euro de renforcer encore la gouvernance économique là où cela est nécessaire et de coopérer sur les questions économiques d'«intérêt commun». Cette coopération est vitale pour la croissance et l'emploi — et pour l'amélioration des niveaux de vie —, qui sont les enjeux du marché unique et de l'UEM.

Des pays comme les États-Unis et le Japon ont une politique monétaire centralisée indépendante et une **politique budgétaire** centralisée menée par un seul gouvernement. Dans la zone euro, les choses sont différentes. S'il existe une politique monétaire indépendante et centralisée conduite par la BCE, la politique budgétaire, qui porte sur les recettes et les dépenses des budgets nationaux, est du ressort des différents gouvernements, bien que soumise à certaines règles fixées au niveau européen. Par conséquent, la coopération et la coordination entre les pays de la zone euro pour les questions de politique budgétaire constituent l'élément clé pour la construction de l'Union économique et monétaire.

L'UEM est bâtie sur plusieurs piliers solides qui ont fait leurs preuves dans la gestion de son fonctionnement

- Le **Système européen de banques centrales** rassemble les banques centrales de tous les pays de l'UE. L'Eurosystème réunit la BCE et les banques centrales nationales des pays de l'UE qui ont adopté l'euro. La BCE définit la politique monétaire dans le but de garantir la stabilité des prix.
- La **Commission européenne** surveille et évalue la situation économique dans les pays de l'UE et formule des recommandations.
- Le **Conseil**, sous sa configuration des Affaires économiques et financières (ECOFIN), réunit les ministres de l'économie et des finances des pays de l'UE pour définir les grandes orientations de politique économique et prendre des décisions sur la base des recommandations de la Commission, qui participe également aux réunions. Les ministres de la zone euro se réunissent dans le cadre de l'Eurogroupe — un groupement informel auquel participent la Commission et la BCE.

- Le **Parlement européen** participe également à la gouvernance de l'UEM, principalement du fait de l'obligation pour le président de la BCE de lui faire rapport régulièrement et personnellement. C'est ce que l'on appelle le «dialogue monétaire». Le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires fait lui aussi rapport au Parlement, qui doit également être consulté sur toute décision d'admission d'un nouveau pays dans la zone euro et sur les nominations au directoire de la BCE.

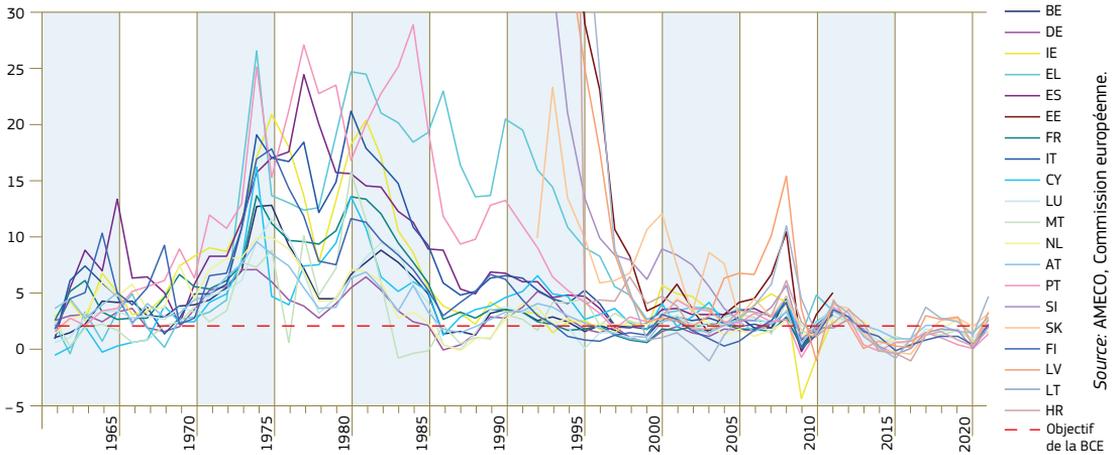


La stabilité économique — Un avantage pour tous

Les turbulences monétaires et l'inflation élevée qui ont marqué une bonne partie des années 1970 et 1980 ont suscité bien des incertitudes et des difficultés. Toutefois, au cours de la mise en place de l'UEM, l'inflation s'est fortement ralentie. Par la suite, elle a été maintenue à des niveaux faibles. La mission première de la BCE est d'assurer la stabilité des prix à moyen terme en gardant

l'inflation à un taux annuel se situant juste sous la barre des 2 %. La forte inflation qu'a subie l'économie mondiale en 2022 pour diverses raisons, telles que des difficultés d'approvisionnement et une envolée des prix de l'énergie, ont fait l'objet d'un suivi attentif pour permettre d'élaborer une réponse efficace de l'UE. L'évolution de l'inflation est présentée dans le graphique ci-dessous.

Convergence des taux d'inflation: zone euro 20 (augmentation annuelle, en %)



Source: AMECO, Commission européenne.

Une inflation faible et des prix stables présentent de nombreux avantages pour les entreprises et les consommateurs.

- Les emprunts coûtent moins cher aux consommateurs et le montant des remboursements futurs est moins incertain. Ainsi, les citoyens ordinaires peuvent emprunter de manière plus sûre, notamment pour acheter un logement ou une voiture, avec plus de certitude quant au niveau des remboursements futurs.
- Les entreprises sont plus enclines à investir. Quand l'inflation est élevée et imprévisible, les organismes de crédit incorporent une marge de sécurité dans les taux d'intérêt, appelée prime de risque. Avec une inflation

basse et stable, ces marges de sécurité ne sont plus nécessaires, ce qui libère des fonds permettant aux entreprises d'investir davantage — ce qui est profitable à la croissance et à l'emploi.

- C'est aussi un avantage pour la société, la cohésion sociale et les ménages à plus faibles revenus. Les brusques variations de l'inflation creusent le fossé entre les riches et les pauvres. Avec une inflation stable, les moins favorisés sont mieux protégés contre l'érosion de leurs ressources et de leur pouvoir d'achat.

Taux hypothécaires dans quatre pays de la zone euro (en %)



Sources: Eurostat et BCE.

La monnaie unique — Un complément du marché unique

L'existence de plusieurs monnaies engendre des coûts et fait qu'il est plus difficile de comparer les prix, même au sein du marché unique. La monnaie unique — l'euro — supprime ces inconvénients et présente des avantages tant pour les consommateurs que pour les entreprises.

- Les coûts des opérations de change au passage des frontières — les frais de transaction — ont disparu dans la zone euro. Cela représente des économies substantielles pour les voyageurs, qu'ils se déplacent pour affaires, pour leurs études ou pour leur agrément. Auparavant, une personne partant avec 1 000 deutsche marks en poche et traversant 15 pays de l'UE en changeant son argent dans chacun de ces pays serait rentrée chez elle avec moins de 500 marks, sans avoir fait le moindre achat. Aujourd'hui, quelqu'un qui

partirait avec 1 000 euros arriverait avec la même somme au terme de son périple.

- L'euro apporte au marché unique une transparence des prix. Les consommateurs et les entreprises peuvent facilement comparer les prix des marchandises et des services dans toute l'UE. La concurrence entre les fournisseurs s'en trouve renforcée, et les prix subissent une pression à la baisse dans la zone euro. L'inflation qui a frappé l'économie mondiale en 2022 a été, pour diverses raisons, exceptionnellement élevée, mais en temps normal, cette transparence favorise une inflation faible et stable, car elle permet de déceler plus facilement les variations des prix relatifs. La concurrence est encore accrue par le développement de l'e-commerce, qui facilite la comparaison des prix entre plusieurs pays.
- Les frais de transaction peuvent être très importants — avant l'adoption de l'euro, ils étaient estimés à entre 0,3 et 0,4 point de PIB dans l'UE, soit 20 à 25 milliards d'euros. Les entreprises supportaient une large part de ces coûts quand elles transféraient des biens, des personnes et des capitaux d'un pays à l'autre de l'UE. Avec la disparition des frais de transaction dans la zone euro, ces fonds peuvent être consacrés à des investissements productifs en termes de croissance et d'emploi, et les échanges à l'intérieur de l'UE sont encouragés. En outre, l'absence de frais de transaction dans le marché unique rend la zone euro plus attrayante pour les investisseurs étrangers.



Le rôle international de l'euro

L'euro est une devise forte au niveau international. Grâce à l'engagement des pays de la zone euro, à la gestion ferme et transparente de la politique monétaire par la BCE et à la taille et la puissance de la zone euro en tant que bloc, l'euro est devenu une devise attrayante sur la scène internationale au même titre que le dollar américain et le yen japonais. Le tableau 2 compare certains indicateurs économiques majeurs de la zone euro et de l'UE avec les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde.

Tableau 2

Indicateurs clés (2021)	Zone euro (19)	UE (27)	États-Unis	Japon	Chine	Inde
Population (en millions)	342.7	447.0	332.2	125.5	1 412.6	1 393.4
PIB (en milliers de milliards d'euros, en parité de pouvoir d'achat)	9.9	18.4	19.4	4.7	23.0	8.6
Part du PIB mondial (% en PPA)	12.0	14.8	15.7	3.8	18.6	7.0
Exportations (de biens, en % du PIB)	35.7 (*)	36.7 (*)	7.5	15.1	18.9	12.4
Importations (de biens, en % du PIB)	33.0 (*)	34.4 (*)	12.6	15.4	15.1	17.9

(*) Y compris commerce intra-zone euro (ZE) dans le cas de la ZE et y compris commerce intra-UE dans le cas de l'UE.

Source: Banque mondiale, OCDE, FMI, Eurostat.

Comme le montre le tableau, la zone euro forme un bloc solide et ouvert en termes d'échanges commerciaux. Cette ouverture, combinée à la force de l'euro dans l'UEM, comporte plusieurs avantages.

- La zone euro représente une destination attrayante pour les pays qui souhaitent étendre leurs activités au sein du marché unique. Les entreprises de la zone euro peuvent facturer et payer en euros, ce qui réduit les coûts et les risques, tout en permettant une meilleure planification des affaires.
- L'euro est une monnaie de réserve attractive pour d'autres pays. En 2021, environ 20 % des réserves mondiales étaient détenues en euro. Environ 36 % du volume des transactions financières mondiales, hors paiements à l'intérieur de la zone euro, est libellé en euros, contre environ 54 % en dollars américains.
- La force de l'euro et son utilisation croissante dans le commerce international permettent à la zone euro de mieux se faire entendre des institutions et des organismes financiers internationaux, comme le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale. Alors que les pays de l'UE sont souvent directement représentés dans ces organismes, le Conseil

ECOFIN, la Commission et la BCE participent séparément ou dans le cadre d'une délégation de l'UE aux réunions importantes de ces organisations internationales.

- Un euro numérique, c'est-à-dire une forme numérique de monnaie de banque centrale, en complément des espèces, permettrait d'accroître le rôle international de l'euro, de soutenir l'autonomie stratégique ouverte de l'UE et d'offrir un choix plus large dans les cas où l'argent liquide ne peut être utilisé. La Banque centrale européenne et la Commission européenne examinent actuellement un large éventail de questions sur une possible voie à suivre.

L'euro en chiffres

En prévision du lancement de l'euro, quelque 14 milliards de coupures en euros ont été imprimées, pour une valeur de 633 milliards d'euros, et 52 milliards de pièces ont été frappées, nécessitant 250 000 tonnes de métal. Environ 7,8 milliards de billets d'une valeur de 221 milliards d'euros étaient disponibles dans la zone euro le matin du 1er janvier 2002, quand l'euro fiduciaire a été lancé. Depuis, la demande n'a cessé de croître, comme le montre le graphique ci-dessous (les pics de croissance sont dus à une demande plus forte durant la période de Noël).

Nombre total de billets de banque en euros en circulation entre janvier 2002 et décembre 2022 (en milliards de billets)



En décembre 2022, on comptait plus de 29 milliards de billets de banque en euros en circulation, d'une valeur de plus de 1 572 milliards d'euros, et plus de 144,6 milliards de pièces en euros, d'une valeur de plus de 32 milliards d'euros. On peut retirer les billets auprès de tous les distributeurs automatiques de billets de la zone euro.

La BCE détient le droit exclusif d'autoriser l'émission de billets de banque en euros. Leur production est partagée entre les banques centrales nationales. Les pièces en euros sont émises par les pays de la zone euro, dans des quantités autorisées par la BCE.



L'euro en images

Les billets de banque en euros présentent tous les mêmes motifs

Ces images ont été choisies lors d'un concours organisé dans toute l'UE. Les projets retenus s'inspirent du thème «époques et styles en Europe» et illustrent les styles architecturaux qui caractérisent sept périodes de la culture européenne: le classique, le roman, le gothique, la Renaissance, le baroque et le rococo, l'architecture utilisant le verre et l'acier et l'architecture moderne. Tous représentent des éléments comme des fenêtres, des portails et des ponts. Les billets ont des tailles différentes, des couleurs contrastées et des zones en relief qui aident les

malvoyants à les reconnaître. Depuis 2013, une nouvelle série de billets est en circulation. Ces billets présentent les mêmes motifs que ceux de la première série, mais ils ont été légèrement modifiés afin d'intégrer des éléments de sécurité améliorés. Cette nouvelle série de billets a été baptisée Europe, car deux des éléments de sécurité contiennent un portrait d'Europe, la princesse de la mythologie grecque qui a donné son nom à notre continent.

Signes de sécurité

Les billets et les pièces en euros comportent des éléments de sécurité avancés pour combattre la contrefaçon. Une impression «en relief» confère un toucher spécial aux billets, qui ont aussi des filigranes, des fils de sécurité et des hologrammes visibles des deux côtés. Les pièces sont protégées par leur composition métallique unique et d'autres caractéristiques reconnaissables par les machines qui acceptent les pièces de monnaie. Les nouveaux éléments de sécurité de la série Europe offrent une protection encore accrue contre la contrefaçon et rendent les billets encore plus sûrs.



© BCE.

Le site internet de la BCE fournit de plus amples informations sur les éléments de sécurité: <https://www.ecb.europa.eu/euro/banknotes/security/html/index.fr.html#feel>



La Banque centrale européenne a décidé d'arrêter la production du billet de 500 euros, mais la première série de billets de 500 euros continue à avoir cours légal.

Les pièces en euros ont des modèles différents

Les pièces en euros présentent sur une face un motif commun, et sur l'autre un graphisme propre à chaque pays. Les membres de la zone euro choisissent leurs propres séries de dessins, qui reflètent leur histoire ou leur culture, et sont souvent sélectionnées par concours. Tout comme les pays de la zone euro, Andorre, Monaco, Saint-Marin et l'État de la Cité du Vatican sont autorisés à émettre des pièces en euros. Les dessins communs représentent une carte d'Europe qui, dans le cas des plus grandes dénominations, diffère selon la date à laquelle la pièce a été émise (les pièces les plus anciennes représentent l'UE avant 2004; les plus récentes, introduites à partir de 2007, représentent l'ensemble de l'Europe pour refléter l'élargissement de l'Union).

Cette page présente les pièces de 5 centimes, 50 centimes, 1 euro et 2 euros de chaque État membre de la zone euro. En Belgique, en Espagne et aux Pays-Bas, deux séries différentes sont valides et en circulation. En France, deux séries de pièces de 1 et 2 euros sont valides et en circulation. On peut visualiser l'ensemble complet des pièces en euros à l'adresse: https://economy-finance.ec.europa.eu/euro/euro-coins-and-notes_fr



Modèles commémorant des événements particuliers



Chaque État membre de la zone euro peut émettre deux fois par an une pièce commémorative de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques et la même face commune que les pièces de 2 euros normales. Ce qui les différencie, c'est le dessin commémoratif qui orne la face nationale.

Dessins commémoratifs communs

À l'occasion de cinq anniversaires, tous les pays de la zone euro ont émis des pièces de 2 euros présentant le même dessin sur leurs faces nationales: pour le cinquantième anniversaire du traité de Rome, pour le dixième anniversaire de l'UEM, pour le dixième anniversaire de l'introduction des billets et pièces en euros, pour le 30^e anniversaire du drapeau de l'UE et pour le 35^e anniversaire d'Erasmus+.

Glossaire

Système de Bretton Woods: désigne le système de gestion monétaire internationale adopté en 1944 par les grandes puissances industrielles mondiales. Il imposait aux signataires de lier leur monnaie au cours de l'or afin de soutenir la stabilité monétaire internationale.

Banque centrale: banque nationale qui gère les réserves monétaires d'un pays et contrôle la mise en circulation de la monnaie.

Conseil (Conseil de l'Union européenne): rassemble les représentants des gouvernements des pays de l'UE. C'est l'organe de décision de l'Union européenne. Le Conseil se réunit sous différentes formations: par exemple, les ministres chargés des questions spécifiques à l'environnement se réunissent au sein du Conseil «Environnement».

ECOFIN: le Conseil de l'Union européenne dans sa configuration qui réunit les ministres de l'économie et des finances des pays de l'UE.

Traité CE: voir Traité de Rome.

Règles de gouvernance économique de l'UE: ensemble de règles communes renforçant le pacte de stabilité et de croissance et instaurant la procédure de déséquilibre macroéconomique.

Eurogroupe: ministres de l'économie et des finances des pays de la zone euro.

Banque centrale européenne (BCE): banque centrale chargée de la zone euro. La BCE gère en toute indépendance la politique monétaire de la zone euro.

Commission européenne: la Commission européenne est l'une des principales institutions de l'Union européenne. Elle représente et défend les intérêts de l'UE dans son ensemble. Elle présente des propositions législatives. Elle veille à la bonne application des politiques et exécute le budget de l'UE.

Conseil européen: réunions des chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne et du président de la Commission européenne.

Système monétaire européen (SME): système de contrôle des fluctuations des cours, instauré par la Communauté européenne en 1979 pour remplacer le «serpent dans le tunnel».

Parlement européen: directement élu par les citoyens européens, le Parlement se compose de députés issus de tous les pays de l'UE. Il partage avec le Conseil la responsabilité d'adopter la législation européenne, avec différents niveaux de compétence selon les domaines d'activité. En ce qui concerne l'UEM, il contribue à l'élaboration de la législation et au débat d'orientation plus général par le biais de sa commission des affaires économiques et monétaires.

Système européen de banques centrales (SEBC): comprend les banques centrales de l'UE et de la BCE.

Eurosystème: partie du SEBC composée des banques centrales de la zone euro et de la BCE.

Mécanisme de taux de change (MCE): élément du système monétaire européen, par lequel les membres du SME s'engageaient à maintenir le cours de leur monnaie dans des limites strictes par rapport à l'unité monétaire européenne (ECU). Lors de l'introduction de l'euro en 1999, le MCE a été remplacé par le MCE II, qui lie les monnaies des pays de l'UE à l'euro à l'intérieur d'une marge de fluctuation de $\pm 15\%$.

Politique budgétaire: concerne la gestion des recettes de l'État (par exemple les impôts) et des dépenses publiques (par exemple les dépenses de santé).

Traité de Maastricht (traité sur l'Union européenne): signé en 1992 dans la ville néerlandaise de Maastricht par les États membres de la Communauté européenne, le traité de Maastricht a étendu les attributions de la Communauté européenne pour fonder l'Union européenne, et a débouché sur la création de l'Union économique et monétaire et de l'euro.

Politique monétaire: concerne la gestion de la masse monétaire dans une économie, par exemple en mettant de la monnaie en circulation ou en agissant sur les taux d'intérêt.

Marché unique: union douanière avec des politiques communes sur la liberté de circulation des capitaux, des biens, de la main-d'œuvre et des services. Un marché unique est similaire à un marché commun, mais il insiste davantage sur la suppression des entraves aux échanges commerciaux, comme les normes techniques et les taxes — il est plus «harmonisé». L'UE était d'abord un marché commun puis, avec le traité de Maastricht en 1992, elle est devenue un marché unique.

Serpent dans le tunnel: mécanisme mis en place par la Communauté européenne en 1972 pour contrôler la fluctuation des cours par rapport au dollar américain. Le «serpent» désigne les monnaies, tandis que le «tunnel» fait référence au cours du dollar.

Traité de Rome (traité instituant la Communauté économique européenne): signé en 1957 à Rome, ce traité institue la Communauté économique européenne, qui a précédé la Communauté européenne. Il a été rebaptisé «traité instituant la Communauté européenne» (traité CE) par le traité de Maastricht.

La Commission ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Print ISBN 978-92-76-56050-0 doi:10.2765/87 KC-07-22-864-FR-C

PDF ISBN 978-92-76-56062-3 doi:10.2765/751621 KC-07-22-864-FR-N

Commission européenne, Direction générale des Affaires économiques et financières

https://commission.europa.eu/about-european-commission/departments-and-executive-agencies/economic-and-financial-affairs_en

Eurostat – Office statistique de l'Union européenne

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>

La Banque centrale européenne

<https://www.ecb.europa.eu/home/html/index.fr.html>

La Commission européenne

https://commission.europa.eu/index_fr

L'euro

https://economy-finance.ec.europa.eu/euro_fr

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

Par téléphone ou par écrit

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

– par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;

– en utilisant le formulaire suivant: european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa (european-union.europa.eu).

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez consulter ou commander ces publications à l'adresse op.europa.eu/fr/publications. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre de documentation local (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex (eur-lex.europa.eu).

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail data.europa.eu donne accès à des jeux de données ouvertes provenant des institutions, organes et agences de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non. Le portail donne également accès à une multitude de jeux de données des pays européens.

European Economy explained



ec.europa.eu/info/departments/economic_and_financial_affairs_en

Le 1^{er} janvier 1999 est une date historique car c'est ce jour-là qu'a été créée une union monétaire entre onze pays de l'Union européenne, avec une monnaie unique: l'euro.

Les billets et les pièces en euros ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 2002. Cependant, la création d'une monnaie unique européenne était depuis longtemps en gestation et son histoire remonte aux origines mêmes de l'Union européenne. Plus de 60 ans après le traité de Rome, qui a jeté les bases de l'UE actuelle, l'euro est le symbole le plus visible de l'intégration européenne et fait partie intégrante de la vision de l'UE pour l'avenir.

Cette brochure décrit le chemin qu'a parcouru l'euro jusqu'à présent et sa position dans le monde aujourd'hui. Elle est disponible sur le site de la Commission européenne:

economy-finance.ec.europa.eu/publications_en

